

**Marchés de travaux pour la conception de deux équipements
publics dans le quartier du Val Druel
Avenants n° 1 aux marchés n° 13.268 et n° 13.276**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 38
Nombre de votants : 39*

LE 17 AVRIL DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 10 avril 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme AVRIL Jolanta, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean, M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra.

Est absente et excusée : Mme THETIOT Danièle.

Pouvoir a été donné par : Mme THETIOT Danièle à M. GAUTIER André.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que par délibération en date du 4 juillet 2013, le Conseil Municipal a autorisé la signature des marchés de travaux, décomposés en 17 lots, selon la procédure adaptée, pour la conception de deux équipements publics dans le quartier du Val Druel pour un montant global de 3 376 286,72 € HT.

Le marché n° 13.268 a été signé en date du 5 Août 2013 avec l'entreprise Poixblanc Charpentes pour un montant de 65 511,00 € HT pour le lot n° 2 "Charpentes Bois".

Le marché n° 13.276 a été signé en date du 5 Août 2013 avec l'entreprise Manneville pour un montant de 409 042,00 € HT pour le lot n° 15 "Chauffage - Ventilation - Plomberie".

Il est aujourd'hui nécessaire de passer un avenant n°1 pour prendre en compte les nouvelles décompositions du prix global et forfaitaire (D.P.G.F.) ci-annexées des deux équipements publics :

	Lot N°2 Charpentes Bois	Lot N°3 Chauffage Ventilation Plomberie
Désignation des équipements	Montant HT	Montant HT
Groupe Scolaire	56 484,00 €	203 736,00 €
Cœur de quartier	9 027,00 €	205 306,00 €
TOTAL des 2 équipements publics	65 511,00 €	409 042,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire à signer :

- l'avenant n° 1 au marché 13.268 en date du 5 Août 2013 pour le lot n° 2 "Charpentes Bois", signé avec l'entreprise Poixblanc Charpentes,

- l'avenant n° 1 au marché 13.276 en date du 5 Août 2013 pour le lot n° 15 "Chauffage - Ventilation - Plomberie", signé avec l'entreprise Manneville.

☞ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité, les propositions ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire